Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.......	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER........	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 3 MARS 1913 — 86ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

ELMORE DUFOUR, Président
E. A. ANDRIEU, Administrateur-Délégué

HENRY BIRABEN, Editeur

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Queen et Cresecnt Route

DEPART

New York et Washington......	7:30 p m
Cincinnati et Asheville.........	7:30 p m
St. Louis et Chicago..........	4:45 p m
Cincinnati et Asheville.........	8.00 a m
Meridien Accommodation......	6.00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int..........	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington......	9:10 a m
Cincinnati et Asheville.........	9:10 a m
St. Louis et Chicago...........	9:10 a m
Cincinnati et Asheville.........	8.35 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int........	7:20 p m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local..................	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie........	6:45 p m
Lafayette Local............	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie.........	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE
Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int..............	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:00 p m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire.........	10:30 a m
Excursions des Dimanches	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe, Bogalusa et intermédiaire	8:00 p m

DEPART
Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire.....	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:45 a m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...........	6:00 p m
Excursions des Dimanches	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe, Bogalusa et intermédiaire	7:45 a m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Nouvelle Orléans ...		11:45 p m
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	2:52 p m	5:24 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		6:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a m

ARRIVEE.

Nouvelle Orléans ...		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:20 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad
LIGNE LOUEE.)

Trains arrivent et partent de la station situé aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache............	7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	4:30 p m
Dimanches seulement	8:00 a m
Ligne électrique pour Sheil Beach	7:00 a m
Train quotidien	4:30 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs de Pointe à la Hache	6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	10:10 a m
Dimanches seulement	6:35 p m
Ligne électrique pour Sheil Beach	10:10 a m
Train quotidien	7.50 p m

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati......	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati......	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express..	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation..	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)......	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express..	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation..	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)......	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m
Excursion Dimanche	7:30 a m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District portant le No. 2512 rue Valence, entre les rues Freret et S. Robertson (dans le carré de la rue Upperline).

Miles M. et E. Hearne vs. John A. Canal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,260 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, désignés par le No. quatre de l'Ilet No. 606, borné par les rues Valence, Freret, S. Robertson et Upperline, sur un plan du dit Ilet fait par George de Armas, voyer, le 16 novembre 1900, une copie duquel est annexé à un acte passé devant James Simeon, notaire dans cette ville, le 20 février 1901. D'après le dit plan, le dit terrain s'étend à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Valence et Freret et mesure à partir de là en mesure américaine, trente pieds sur la rue Valence sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit terrain portent le No. municipal 2512 rue Valence.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

CHARLES SCHNEIDAU,
Avocat pour le demandeur.
fév7,14,21,28mars7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, du Quatrième District, portant le No. municipal 2226 rue Philip, entre les rues Liberté et Franklin.

Frank B. Twomey vs. Mme Oliuska Lartique et George Leary, son mari pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,993 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre C dans l'Ilet No. 317, borné par les rues Philip, Liberté, Franklin et Première, sur un croquis et certificat de voyer fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 26 novembre 1904, annexé à un acte passé dans le bureau de Felix J. Dreyfous, notaire, le 16 mars 1906. D'après lequel croquis le dit terrain mesure dix sept pieds, six pouces et six lignes de face à la rue Philip, sur soixante et un pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles; le dit terrain C s'étendant à une distance de quatre vingt cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Philip et Liberté.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
fév8,9,14,21,28mars7,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District portant le No. municipal 4811 rue Tchoupitoulas, coin de la rue Lyon (dans le carré des rues Jersey et Upperline).

New Orleans Brewing Company vs. Succession de William Spilmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,180 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 124, borné par les rues Tchoupitoulas, Lyon, Jersey et Upperline, formant le coin des rues Tchoupitoulas et Lyon, mesurant trente pieds quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et face sur la rue Lyon de cent pieds entre lignes parallèles.

Le dit terrain étant la moitié du terrain original No. un, le tout d'après un plan dressé par M. Culmsieg, voyer, daté le 11 avril 1853 et déposé dans le bureau de E. Commagère, ancien notaire dans cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats.
fév7,14,21,28mars7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District portant les Nos. municipaux 1726 et 1728 rue Bordeaux, entre les rues Baronne et Carondelet (dans le carré de la rue Upperline).

Willis H. Verneuille vs. Mme Philip Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,724 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le No. municipal 441, borné par les rues Bordeaux, Upperline, Baronne et Carondelet, désignés comme terrains Nos. sept et huit sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis, voyer, et annexé à un acte passé le 11 mai 1903 devant William R. Ker, notaire, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bordeaux sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
fév7,14,21,28mars7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Sixième District, portant le No. municipal 5515 rue Hurst, entre les rues Joseph et Octavie, terrains 30'x120'.

The Barber Asphalt Paving Company vs. William Freret et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102,731 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 402, borné par les rues Hurst, Joseph, Octavie et St. Charles, et mesure cinquante pieds de face à la rue Hurst sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. J. THILBORGER et L. M. JANIN,
Avocats pour le demandeur.
mars1,7,14,21,28avril2,3

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Partant tous les Jeudis, à 10 h. a. m.

*LA LORRAINE, 6 mars.
*LA TOURAINE, 13 mars.
*LA PROVENCE, 20 mars.
†FRANCE (neuf), 27 mars.
*LA TOURAINE, 3 avril.
*LA LORRAINE, 10 avril.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle Orléans-Havre Directe

S. S. HUDSON, 7 mars.
S. S. CALIFORNIE, 26 mars.

Passage de première classe........$80.00
Passage d'entrepont................$33.00

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud,
No. 802 rue Commune, Bâtisse Hennen.
1ermars—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Quatrième District, portant le No. municipal —, rue Prieur, entre les rues Seconde et Troisième.

Frank B. Twomey vs. Mlle Mary Brickley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,324 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 428, borné par les rues Prieur, Roman, Seconde et Troisième, désignés par les lettres C et D sur un croquis de voyer fait par D. E. Seghers et Fils, voyers, daté le 23 novembre 1910, annexé à un acte devant E. L. Weil, notaire dans cette ville, le 25 novembre 1910, et les dits terrains sont adjacents, et mesurent chacun d'après le dit croquis, trente pieds de face à la rue Prieur, la même largeur dans le fond, sur cent cinquante quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
févesmars7,14,21,28avril3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux terrains de valeur dans le Sixième District sur la rue Robert, entre les rues Magnolia et S. Robertson (dans le carré de la rue Soniat).

Alphonse Noble vs. Thomas D. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 103,210 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 6 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 617, borné par les rues Robert, Magnolia, Soniat et S. Robertson, désignés par les lettres Q et R sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, daté le 3 août 1909 annexé à un acte de C. L. Weil, notaire, daté le 6 octobre 1912, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurant chacun, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Robert sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
jan31fév7,14,21,28mars5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District, à savoir:

1. Un demi Ilet mesurant 152' 6" sur la rue Audubon, 200' 4" sur la rue Jeannette, 152' 6" et 6½''' sur la ligne de la Propriété Foucher ou Place Audubon et 195' 5" et 4''' sur la ligne le divisant de l'autre moitié de l'Ilet.

2. Deux terrains sur la rue Audubon (dans le carré des rues Jeannette, Birch et Audubon) mesurant chacun 30' 6" sur 120'.

Jackson Brewing Company vs. Mme Pauline O. Grego.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,303 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. La moitié de l'Ilet No. 21 formé des terrains un, deux, trois, cinq, treize et quatorze, mesurant cent cinquante deux pieds six pouces de face sur la rue Audubon, deux cents pieds, quatre pouces de face sur la rue Jeannette, cent cinquante deux pieds, six pouces, six lignes et demie sur la ligne de la Propriété Foucher ou Place Audubon et cent quatre vingt quinze pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne la divisant de l'autre moitié du dit Ilet, lequel Ilet est borné par les rues Audubon, Jeanette, Birch et Place Audubon.

2. Les deux terrains désignés par les numéros 7 et 8 de l'Ilet No. 628, désignés par les Nos. 7 et 8 et adjacents l'un l'autre, mesurant chacun trente pieds, six pouces de face sur la rue Audubon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le dit Ilet étant borné par les rues Audubon, Birch, Green et Place Audubon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY et EDWARD M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.
fév8,10,14,21,28mars7,12,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de J. A. Mercier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,830 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anselme E. De Buys, Chester C. Mercier et Robert Upshur, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. F. CLAIBORNE, Avocat.
mars1,5,10

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Junius Garlick vs. Williams Medical and Surgical Institute et Dr. Leon Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 91,041 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 3 mars 1913, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du Dr. Leon Williams dans et au procès de Leon Williams vs. J. T. Whitaker et F. Rivers Richardson, No. 100,968 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les Deux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. W. ROBINSON,
Avocat pour le demandeur.
fév18,24,27mars3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi intérêt indivis en une propriété de valeur améliorée du Premier District connu comme No. 1317 et 1319 rue Julia, entre les rues Liberté et Franklin (dans le carré de la rue Girod).

Jos. A. Gauche vs. Albert Gerdes et Anthony J. Rossi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 97,922—En vertu d'un writ de Fieri Facias contre Albert Gerdes, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le demi intérêt indivis d'Albert Gerdes, defendant, dans la propriété ci-après décrite:

Un certain morceau ou parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans le carré, borné par les rues Liberté, Julia, Franklin et Girod, et mesurant cinquante deux pieds de face sur la rue Julia sur une profondeur de cent vingt trois pieds onze pouces sur le côté de la ligne la plus près de la rue Franklin et une première profondeur de quatre vingt cinq pieds sur l'autre côté de la ligne vers la rue Liberté sur laquelle profondeur la dite parcelle de terre se rétrécit de onze pieds et de là à une seconde ligne de profondeur au fond de cette partie et est composé de l'entier des terrains 149 et 150, et de quinze pieds, dix pouces de profondeur sur trente neuf pieds de largeur du fond de la parcelle du terrain 237 l'entier étant plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus comme propriété de Albert Gerdes.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

DART, KERNAN & DART,
Avocats pour la demandeur.
fév7,8,9,14,21,28mars7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans — En vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, régisseur du Bureau des Terres d'Etat, daté le onzième jour de février 1913 et en conformité de l'acte No. 55 des actes de l'Assemblée Générale de 1912, j'offrirai en vente, et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Cour de la Paroisse d'Orléans dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis à la Nouvelle Orléans, Louisiane, Samedi 22 mars 1913 à 11 heures a. m., au dernier et plus offrant enchérisseur, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain carré de terre désigné comme carré No. 766, borné par les rues Bernadotte, Vénus, Aglaé et Washington.

Conditions de la Vente—Comptant. Pas moins de trois cents dollars.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Baton Rouge, Lne., 11 février 1913.

Approuvé par
FRED J. GRACE,
Régisseur du Bureau des Terres d'Etat.
fév15,22mars1,8,15,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi Ilet terre de valeur dans le Sixième District mesurant 152' 6" sur la rue Audubon: 200' 4" sur la rue Jeannette: 152' 6" et 6½''' sur la ligne de la Propriété Foucher de la Place Audubon: 195' 5" et 4''' sur la ligne séparant l'autre moitié de l'Ilet.

Jackson Brewing Company vs. Mme Pauline O. Grego.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,306 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

La moitié d'un Ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 21, borné par les rues Audubon, Jeannette, Birch et Place Audubon, formé des terrains un, deux, trois, quatre, cinq, treize et quatorze, suivant le croquis fait par D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 21 octobre 1908, et mesure d'après le dit plan cent cinquante deux pieds, six pouces de face sur la rue Audubon, deux cents pieds, quatre pouces de face sur la rue Jeannette (anciennement rue Wapping) cent cinquante deux pieds, six pouces et six lignes et demie sur la ligne de la Propriété Foucher de la Place Audubon, et cent quatre vingt quinze pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne la divisant de l'autre moitié du dit Ilet.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY et EDWARD M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.
fév8,10,14,21,28mars7,12,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une parcelle de terre d'une grande étendue et de valeur élevée dans le Deuxième District commençant à une distance de 55' 2" de l'encoignure de la rue Dumaine et de l'avenue Carrollton et mesurant 287' 7" 6''' de face a l'avenue Carrollton (dans cette parcelle de terre bornée par les deux dites rues et le chemin de la Métairie et le Morgan Boulevard).

Whitney-Central Trust & Savings Bank vs. William Gomez et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orleans — No. 101,797 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 mars 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir

Une certaine parcelle de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignée comme lettre B sur le plan de voyer fait par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civil, le 11 novembre 1912, suivant lequel, le même terrain B commence à une distance de cinquante cinq pieds, deux pouces de l'encoignure de la rue Dumaine et avenue Carrollton, et mesure deux cent sept pieds, sept pouces et six lignes de face sur l'avenue Carrollton avec une première profondeur sur le côté de la rue Dumaine et s'étend vers le Morgan Boulevard sur une ligne parallèle avec le Chemin de la Métairie, une distance de soixante huit pieds dix pouces, de là aux angles droits vers le Chemin de la Métairie et parallèle au Morgan Boulevard une distance de trois cent trente quatre pieds, huit pouces et trois lignes, de là aux angles droits vers l'avenue Carrollton et sur une ligne parallèle avec le Chemin de la Métairie une distance de cent quatre vingt douze pieds, pas de pouces, et une ligne, de là aux angles droits sur une ligne parallèle avec le Morgan Boulevard et dans une direction opposée du Chemin de la Métairie, une distance de cent soixante sept pieds, cinq pouces et quatre lignes, sur quoi il touche à l'avenue Carrollton.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
fév14,15,21,28mars7,14,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

I. Deux terrains sur la rue Général Taylor dans le carré des rues Delachaise, Willow et avenue S. Claiborne.

II. Un terrain sur la rue Willow dans le carré des rues Claiborne, Milan et Général Taylor avec améliorations, etc.

Frank B. Twomey vs. William Zinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,323 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 mars 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

I. Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les améliorations y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. vingt huit et vingt neuf dans l'Ilet No. 4, borné par les rues Willow, Delachaise, Général Taylor et avenue S. Claiborne, sur un croquis dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 10 avril 1906, annexé à un acte 1001 de 1906 passé devant F. J. Dreyfous, notaire, suivant lequel dit croquis les dits terrains mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Général Taylor, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quinze pieds, et

II. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville désigné par le No. douze dans l'Ilet No. 689, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor, exposé sur un croquis paragraphe "me varietur," et annexé à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 22 juin 1905. Suivant lequel croquis, le dit terrain s'étend à une distance de cent cinquante pieds de la rue Milan et mesure trente pieds de face sur la rue Willow sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
fév14,21,28mars7,14,19,20

ANNONCES JUDICIAIRE

Edward J. Kessler vs. Ses Creanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,443 — Division A — Ordre: Considérant la pétition suivante, et les comptes de l'actif et passifs enrégistrés en cette affaire: Il est ordonné qu'après notices et avis donnés au créanciers, suivant la loi, devant Edward J. Jacquet en son étude en la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, à partir du 17 mars 1913 à dix heures du matin qu'il soit voté sur l'acceptation ou le refus de la demande du dit Edward J. Kessler d'un répit d'un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit, dix neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois et trente-quatre mois à partir de la date de la dite réunion.

Il est de plus ordonné que Mr. M. B. Provosty soit nommé pour représenter les créditeurs absents en cette affaire et que par suite toutes les procédures envers la dite personne et propriété d'icelui soient interrompues, Nouvelle Orléans, 10 février 1913.

Signé Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent.

Pour copie conforme.

J. McCORMICK,
Député Greffier.

MAX HUBERT et BENJAMIN WOLF,
Avocats. 12fév

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry E. Braden vs. Charles H. Brooks.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 50,723 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre a l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville LUNDI, le 3 mars 1913 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un éventail de plafond, une glacière.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

ROSS E. BREAZEALE,
Avocat pour le demandeur.
fév20,25mars3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peter Puigserver, Agt., vs. Frank Graffiniini.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 56,128 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727 à 731 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 3 mars 1913 à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

1 toilette avec miroir, 1 berceuse, 1 lavabo avec miroir, 1 table à coulisses.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

JNO. J. RITYAK,
Avocat pour le demandeur.
fév20,25mars3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Singer et Sokolsky vs. Frank C. Camille.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 55,997 — Dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la nouvelle bâtisse de Cour rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 5 mars, 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'Ilet 1053, borné par les rues Miro, Galvez, Annette et Allen, sur un croquis annexé à un acte passé devant F. J. Aleix, notaire, le 3 septembre, 1902, une copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant J. G. Eustis, notaire, le 24 janvier, 1906. Le dit terrain s'étend à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Annette, et mesure trente pieds de face sur la rue Miro, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

Cette vente sera sujette à tous les droits de Harvey Singer, acquis en vertu de la vente qui lui a été faite de la dite propriété par un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 29 mars, 1911, enrégistrée dans le Bureau des Aliénations, livre 242, folio 147, et elle sera aussi sujette à une certaine hypothèque de soixante quinze dollars, enrégistrée dans le livre 841, folio 222, du bureau d'Hypothèque, le 31 janvier, 1906.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

A. D. DANZIGER,
Avocat pour les demandeurs.
fév2,9,16,23mars4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chris. Reuther vs. Wm. A. Orfila.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 56,685 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 5 mars 1913 à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un meuble de salon à 5 pièces, une armoire, une toilette, un garde-manger, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

O. SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
fév23,28mars5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Vve Mary Brown vs. Julian Angelo.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 56,495 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le MERCREDI, 5 mars 1913 à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un lavabo, une table de toilette, une chaise, une table une berceuse, un porte essuie-main, une garde-robe, un sofa, une berceuse en osier, un lot de nattes, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

L. DePOORTER,
Avocat pour le demandeur.
fév23,28mars5